

1) Si vous souhaitez recevoir un reçu fiscal,

Veillez libeller votre chèque à l'ordre de l'**Association diocésaine de Bordeaux** et l'envoyer ensuite au Couvent de Bordeaux :

SOLIDARITE HAITI PROVINCE DOMINICAINE  
Frère Jean-Ariel BAUZA-SALINAS OP  
Secrétariat provincial,  
20 RUE DES AYRES  
33082 BORDEAUX

2) Si vous ne souhaitez pas de reçu fiscal:

Veillez simplement adresser votre chèque à l'ordre de:

**CCP SOLIDARITE HAITI PROVINCE DOMINICAINE**

Etablissement : 20041

Guichet : 01001

N° de compte : 160 11 94 X 022

IBAN : FR 38 2004 1010 0116 0119 4 X 02 270

BIC : PSSTFRPPBOR

et l'envoyer ensuite au Couvent de Bordeaux :

SOLIDARITE HAITI PROVINCE DOMINICAINE  
Frère Jean-Ariel BAUZA-SALINAS OP  
Secrétariat provincial,  
20 RUE DES AYRES  
33082 BORDEAUX

Nous vous remercions de votre attention et pour tout ce que vous pourrez faire pour que les frères dominicains reconstruisent en Haïti, grâce aussi à votre générosité.

Fr. Manuel Rivero o.p.  
Vicaire provincial.